

Réf: Dossier 219534

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MARYVANN »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AKANDJE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22 Mai 2023, reçus par Me KOUADIO K. Gilbert, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MARYVANN »

Objet : Création et Exploitation d'un établissement d'enseignement préscolaire et primaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 73,460,000 F CFA divisé en (7346.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 7346 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN
BINGERVILLE AKANDJE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme OUATTARA RAYMONDE EPOUSE ADEPO
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03219 du 09/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40859/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

